

Citoyen du monde à Montrouge

numéro 51 Février 2008

Une interview exclusive de M. X

Dans le plus grand secret, Citoyen du Monde à Montrouge (CMM) a pu rencontrer M. X, qui lui a accordé une interview. M. X est dissimulé dans un grand manteau, et derrière d'épaisses lunettes noires. Un appareil permet même de modifier sa voix.

CMM. Seriez-vous, vous aussi, un de ces fêlés qui rêvent toute leur vie de devenir président de la république ?

M. X. Non. Mais la constitution de la V^{ème} république, aggravée par la mise en concordance des durées du mandat du président et de l'assemblée nationale donne au président des pouvoirs exorbitants. Je ne veux être que l'instrument qui permette la reconquête par le peuple de son pouvoir. Ma personne n'a que peu d'importance, c'est pourquoi je la dissimule, au point que vous ne puissiez même savoir si je suis un homme ou une femme.

CMM Quel est donc votre programme ?

M. X. Le pouvoir est aujourd'hui confisqué par une toute petite clique de possédants et d'héritiers, qui mène à son profit une lutte des classes sans pitié. Mon seul programme, c'est de redonner la parole au peuple.

CMM Mais encore ?

M. X. Qu'on ne compte pas sur moi pour multiplier les promesses, pour dire à quel niveau se situera le SMIC en 2016, ni quel sera alors le prix du pétrole. Notre époque vit des changements sans précédent dans toute l'histoire de l'humanité. C'est le défi du réchauffement climatique, celui de la raréfaction des ressources fossiles, celui de la destruction de la biodiversité : celui qui prétendrait disposer d'un catalogue de mesures toutes prêtes pour les années à venir serait un charlatan... et un apprenti dictateur.

CMM Mais au moins pouvez-vous donner quelques orientations ?

M. X. La part des profits est inhabituellement élevée à présent (et la part des salaires inhabituellement basse). En fait, l'amplitude de cette évolution et l'éventail des pays concernés n'a pas de précédent dans les 45 dernières années ». **Il faut revenir au partage entre le capital et le travail qui était en vigueur il y a vingt ans**, c'est-à-dire augmenter de 10% la part des salaires dans le produit intérieur brut français, ce qui correspond à plus de 100 milliard d'euros.

Il faut aussi en finir avec le triomphe de la rente, dans les fortunes foncières, dans la collusion des privilégiés, dans le recrutement des élites. Pour cela, il faut abolir les lois scélérates qui ont quasiment supprimé les droits de succession, et fortement réduit l'imposition pour les plus riches.

CMM Faire payer les riches, cela ne constitue pas un programme !

M. X. Certes, mais rien ne pourra se faire en ce pays si la justice sociale n'est pas d'abord rétablie. Ensuite, il faut **réduire le chômage et la précarité, repenser le système de santé, l'enseignement, l'agriculture, le transport, l'urbanisme, le logement...** Et il faut que les citoyens participent à ces changements.

CMM Comment ?

M. X. Dans ce monde incertain, il faut d'autant plus essayer de prévoir. Il faut instituer une instance de **planification démocratique**. Il faut renforcer la représentativité des syndicats, et leurs pouvoirs. Il faut soutenir les associations, qui élaborent des revendications, des propositions. Il faut organiser l'indépendance des médias par rapport aux puissances de l'argent.

CMM Mais comment pensez-vous vous y prendre pour la conquête du pouvoir ?

M. X. Le pouvoir actuel est dans une impasse : il s'est fait élire sur la promesse (qu'il n'avait pas l'intention de tenir) d'une augmentation du pouvoir d'achat. Le peuple commence à constater qu'il s'est fait berné. Le pouvoir actuel finira sous les huées. Mais cela ne suffit pas.

Il faut fédérer les aspirations de ceux - de plus en plus nombreux - qui veulent que cela change. Il faut créer une **Fédération de la Gauche Démocrate, Ecologique et Socialiste (FGDES)**, qui aille des petits partis d'extrême gauche aux orphelins du gaullisme social, en englobant bien sûr les Socialistes, les Communistes, les Verts, le MRC, les Radicaux... Chacune de ces organisations a son histoire, et doit conserver son identité. Mais elles doivent apprendre à se parler davantage. Elles doivent se lier par des accords électoraux. Elles doivent se concerter, aux différents échelons géographiques, pour désigner des candidats et élaborer des programmes. **« Ils » ont l'argent, nous avons le nombre. Le temps de la reconquête commence.**

Bonnes nouvelles

L'Afrique dit non. A Lisbonne, en décembre, l'Union européenne a essayé en vain de contraindre les pays africains à signer de **nouveaux traités commerciaux**, baptisés « Accords de Partenariat Economique », qui en réalité auraient consisté en la libéralisation sauvage des échanges commerciaux. Les Vingt-Sept exigeaient des pays d'Afrique qu'ils laissent entrer dans leurs marchés les marchandises et services de l'Union européenne, sans droit de douane. L'Afrique se rebiffe désormais. Et c'est tant mieux. (*Le Monde diplomatique, janvier*).

En Chine. Les magasins ne pourront plus distribuer de **sacs en plastique** à partir du 1^{er} juin ; et la production des sacs très fins sera interdite. Economie : 37 millions de barils de pétrole par an. (*Sylvie Kauffmann, Le Monde, 15 janvier*). [*Et autre gain : moins de pollution*].

En France : -Total condamné, pour la pollution provoquée par le naufrage de l'Erika, de même que l'armateur et le gestionnaire du navire. En plus des amendes, ils devront verser 192 millions d'euros de réparations, à l'Etat et aux collectivités territoriales concernées (régions, départements, communes), ainsi qu'à la Ligue de protection des oiseaux. Le préjudice écologique fait ainsi son entrée dans le droit français. (*Le Monde, 18 janvier*).

- Réduction des déchets. L'incinération ne sera plus une priorité (pas de moratoire cependant) ; le recyclage va se poursuivre ; la réduction des déchets se voit attribuer des objectifs, même s'ils sont modestes : - 25 kg/hab en 5 ans, soit environ 6% ; la contribution (financière, notamment) des producteurs de déchets sera augmentée. (*Conclusions du groupe de travail du Grenelle de l'environnement sur les déchets, Politis, 4 janvier*).

- Suppression de la télé sur les chaînes du service public. Elle avait été réclamée par CMM, elle a été annoncée par Sarkozy dans sa conférence de presse du 8 janvier. [*Mais le financement suivra-t-il ? « Je veux espérer, tout m'invite à douter », écrit Jérôme Bourdon, Le Monde, 15 janvier. Voir aussi, ci-après : dérégulation des services publics, mode d'emploi*].

Monde

La résistance des bactéries aux antibiotiques a atteint une dimension planétaire. Une étude suédoise établit que les oiseaux présents dans différentes zones reculées de l'Arctique sont porteurs d'une bactérie devenue résistante à presque tous les médicaments. « En sélectionnant, notamment par l'usage non raisonné des antibiotiques, des souches résistantes, nous créons des problèmes pour les générations futures. C'est dire que les questions de santé publique devraient avoir la priorité sur la mondialisation des échanges » (*Patrice Courvalin, Institut Pasteur, Le Monde, 17 janvier*).

Entraide. La girafe et l'éléphant sont garants de l'association entre un acacia et une fourmi. L'acacia fournit son nectar pour nourrir les fourmis et ses épines creuses pour les abriter. En contrepartie, les fourmis protègent l'acacia en attaquant des insectes herbivores.

Et la girafe, et l'éléphant ? Pendant dix ans, une équipe de chercheurs écologistes conduite par Bertrand Schatz (CNRS) a éloigné les grands mammifères, qui broutent ces acacias, pour observer les conséquences. Les acacias ont alors réduit la production de nectar et d'épines ; certaines colonies de fourmis ont quitté l'acacia, d'autres ont diminué leur taille de moitié ; privé de la protection des fourmis, l'acacia subit les attaques des larves de coléoptères au niveau de ses racines, ce qui le fragilise et affecte sa survie. « L'extinction progressive des grands mammifères pourrait engendrer des effets en cascade inattendus », conclut Bertrand Schatz (*Le Monde, 12 janvier*).

Un exploit de la police scientifique. Une étude vient de montrer que c'est bien Christophe Colomb qui a importé la syphilis d'Amérique. (*Le Monde, 16 janvier*). [*Celui-ci étant décédé, l'action publique est éteinte*].

Europe

Lutte contre le changement climatique. La Commission européenne voudrait fixer pour chaque Etat des objectifs dans le domaine des énergies renouvelables. Par exemple, pour la France, plus de 23 % en 2020, contre un peu plus de 10 % aujourd'hui. La France (Borloo, Sarkozy) ne voudrait pas aller au-delà de 20 %, se prévalant de l'importante part d'électricité nucléaire (qui a l'avantage de ne pas accroître les émissions de gaz à effet de serre, dit elle). « L'atome n'est pas une énergie renouvelable », répond le commissaire Dimas. (*Le Monde*).

France

Partage des richesses. « La part des profits est inhabituellement élevée à présent (et la part des salaires inhabituellement basse). En fait, l'amplitude de cette évolution et l'éventail des pays concernés n'a pas de précédent dans les 45 dernières années ». Qui s'exprime ainsi ? La Banque des règlements internationaux, une institution qui réunit chaque mois les banquiers centraux, et qui n'est pas connue pour être vraiment un repaire de marxistes.

De fait, en vingt ans, la part des salaires dans le produit intérieur brut français a baissé de 9,3 %, ce qui correspond à plus de 100 milliard d'euros en partie transférés vers le capital.

En 1987 est né le CAC 40. La « valeur » des 40 plus grandes entreprises françaises a depuis été multipliée par 5,697 (de même donc que la valeur des actions détenues par leurs actionnaires, merci pour eux). Dans les même temps, les salaires réels ont augmenté... de 16 % !...

Il s'agit d'une question majeure, qu'il faudrait avoir en tête quand on parle des retraites, des salaires, de la sécurité sociale... Mais qui en parle ? **la question est taboue.** (*Le Monde diplomatique, janvier*).

Un autre tabou est celui des droits de succession, désormais quasiment supprimés : on revient ainsi à l'Ancien Régime, avec la transmission héréditaire des privilèges.

Les mesures fiscales votées à l'initiative de Sarkozy entre le 3 juillet et le 2 août 2007, au cours d'une session extraordinaire au pas de charge, illustrent bien où se situent, *pour lui*, les priorités : il s'agit des « allègements » des droits de succession (2,2 milliards d'euros par an) ; réduction de l'impôt sur la fortune pour l'investissement dans les PME (410 millions) ; crédit d'impôt sur 20% des intérêts d'emprunts immobilisés (3,7 milliards) ; instauration du « bouclier fiscal » à 50 % des revenus (600 millions) ; exonération de charges et défiscalisation des heures supplémentaires (6 milliards). (*Le Monde, 27 décembre*). *Toutes mesures qui visent à enrichir les plus riches et priver l'Etat des moyens de redistribuer...*

Dérégulation des services : mode d'emploi. Le cas des universités. « D'abord on organise l'asphyxie financière, forme de dérégulation moins radicale qu'un cyclone, mais assez efficace. Les services publics ainsi mis à la diète forcée vont très mal. Le public les critique pour leurs défaillances. Leurs responsables, par exemple les présidents d'université, sont à la recherche de solutions alternatives. Ils commencent eux-mêmes, faute de mieux, à faire payer les usagers de plus en plus cher, à rendre payants des services jusqu'alors gratuits, et à se tourner vers des financements privés. (...) Les réformistes libéraux se disent qu'il faut faire vite, pendant que les résistances sont affaiblies. En France, cela ne peut aller jusqu'à la privatisation des universités, vu l'incroyable « conservatisme » de ce peuple, qui croit encore, par exemple, à une valeur aussi archaïque que l'égalité... Mais, à défaut, on vise comme première étape une « autonomie », d'abord financière, plus large ensuite, élément clé de l'introduction d'une **logique concurrentielle entre les établissements**. Les financements privés des entreprises et des fondations renforceront cette logique, et ils iront évidemment aux établissements qui sont déjà les plus cotés et les plus riches. Aux Etats-Unis, les dons versés à une poignée d'universités d'élite dépassent le total perçu par 80% des 800 collèges et universités du pays ». (*Décryptage, par Jean Gadrey, Politis, 4 janvier*).

« Libérer la croissance » : Jacques Attali remet son rapport. *La tonalité générale, c'est que tout le monde fait la course. Il faut courir. Mais pour aller où ? Pourquoi ? Jacques Attali ne se pose pas la question. La question ne se pose pas...*

On trouve cependant des remarques justes : « la croissance économique est un concept insuffisant pour décrire la réalité du monde. C'est même un concept trompeur, qui croît avec les désordres de la mondialisation, les injustices, et qui s'accommode fort bien des désastres écologiques, du réchauffement climatique et de l'épuisement des ressources ». Et aussi : « la rente est triomphante : dans les fortunes foncières, dans la collusion des privilégiés, dans le recrutement des élites ».

*Le rapport comporte des propositions de bon sens (« la protection de l'environnement a donné naissance à de nouveaux marchés, à de nouvelles créations de richesse » ; « accroître l'offre et la qualité di logement social »). D'autres, **déconnectées des réalités** (« que tout élève maîtrise, avant la fin de la 6^{ème}, le français, la lecture, l'écriture, le calcul » – *jusque là ça va* – « ... l'anglais, le travail de groupe et l'informatique »). D'autres, **dangereuses** (« présenter chaque année un bilan de la diversité par âge, par sexe et par origine » : *faudrait-il en venir à des quotas ethniques ? quid du fort principe de l'égalité républicaine ?* ; « sécuriser la rupture amiable du contrat de travail », *et considérer qu'il y a égalité entre contractants, dans le cas de l'employeur et du demandeur d'emploi, quand tout le code du travail assure la protection du faible, le salarié, vis-à-vis du plus fort, l'entreprise ?* ; « réduire la part des dépenses publiques dans le PIB », *alors que les dépenses publiques sont essentiellement des dépenses pour l'éducation et la santé, qui n'ont aucune raison de diminuer*). Ou : *encore « la suppression de la carte scolaire », « le développement de l'enseignement privé » (avec le risque d'écoles ghettos, les riches d'un côté, les pauvres de l'autre ; ou séparations ethniques et religieuses...)*.*

*Des mesures comme « la libéralisation de la grande distribution et la déréglementation de l'urbanisme commercial », « l'ouverture complète du marché des taxis parisiens » portent clairement la **marque libérale, voire ultra-libérale**, de la commission. Mais faut-il privilégier à ce point les grandes surfaces, au risque de tuer le petit commerce et d'éloigner les commerces de la population ? Et faut-il instituer entre les chauffeurs de taxi une concurrence si sauvage que ce métier devienne un métier de crève-la-faim ? (*Le Monde, 20, 21 janvier*).*

La France manque de vaches. Les prix du lait ont augmenté de 37 % en un an. Pourquoi cette flambée des prix ? Les Européens consomment plus de fromages, les pays d'Asie et du Moyen-Orient, plus de lait. Or, ces évolutions n'ont pas été anticipées. La profession manquant de perspectives, 5000 producteurs la quittaient chaque année, se reconvertissant vers les céréales, tandis que d'autres privilégiaient la production de viande. (*Le Monde, 8 janvier*). [*Dans ce domaine comme en bien d'autres, il faudrait apprendre à anticiper... c'est-à-dire planifier !*]

Le pouvoir d'achat des malades. Depuis le 1^{er} janvier, un montant de 0,50€ est prélevé sur le remboursement de chaque boîte de médicaments, et un même montant sur chacun des actes paramédicaux des infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes, orthophonistes et pédicures (plafonné à 2 € par jour pour l'intervention d'un même professionnel de santé) ; le prélèvement est de 2€ par trajet pour les transports en ambulance, taxi, véhicule sanitaire léger ; la perception maximale est bloquée à 50 € par an. Les femmes enceintes, les mineurs et les bénéficiaires de la CMU sont exonérés de cette franchise. (*Le Monde, 31 décembre*).

Pesticides : alerte ! Le rapport de l'Ifen, l'Institut français de l'environnement nous rappelle tristement qu'une fois de plus les **eaux françaises** sont largement **polluées** par les pesticides : 9 rivières sur dix contrôlées présentent ainsi un ou plusieurs pesticides ainsi que la moitié des eaux souterraines. La **France** confirme son rang de **premier utilisateur en Europe et de troisième utilisateur mondial de pesticides** derrière les Etats-Unis et le Japon. Ce triste record a des conséquences dramatiques pour la biodiversité mais aussi pour la santé humaine, et notamment de celle des agriculteurs qui les utilisent. L'appel de Paris lancé en 2004 par de grands scientifiques dont le cancérologue Dominique Belpomme indiquait que le développement de nombreuses maladies actuelles, et en particulier des cancers, est consécutif à la dégradation de l'environnement, que la pollution chimique constitue une menace grave. Que notre santé, celle de nos enfants et celle des générations futures étant en péril, c'est l'espèce humaine qui est elle-même en danger. (...)
Il faut interdire l'utilisation des produits dont le caractère cancérigène, mutagène et reprotoxique (toxique pour l'appareil reproducteur) est certain ou probable chez l'homme. Les Verts demandent l'application du principe de précaution et de soutenir efficacement l'agriculture bio comme le font par exemple les élus verts dans les régions et les municipalités. (*Cécile Duflot, Verts, 12 janvier*).

Gribouille et le logement (suite). Grâce aux lois Borloo et de Robien, si vous faites l'acquisition d'un logement neuf, en vous engageant à le louer pendant au moins neuf ans, vous bénéficiez de réduction d'impôt. Voilà une bonne idée, propre à encourager la construction !
... Sauf que l'opportunité fiscale a suscité la prolifération de programmes de logements dans des secteurs éloignés des centres villes, où le terrain n'est pas cher mais qui restent vides faute de répondre aux besoins locatifs locaux (*Le Monde, 11 janvier*).

Flexibilité assurée. Les organisations patronales ont imposé leurs vues dans le projet d'accord sur la modernisation du marché du travail. Des mesures sur la flexibilité sont acquises (durée allongée de la période d'essai ; « rupture conventionnelle », qui doit être homologuée par la direction départementale du travail, mais qui prive ensuite le salarié de tout recours aux prud'hommes ; contrat « à terme incertain », entre 18 et 36 mois, pour les ingénieurs et cadres) , alors que la sécurisation des salariés (« portabilité » des droits à la couverture complémentaire santé et prévoyance du droit individuel à la formation) est renvoyée à plus tard (négociations de branches interprofessionnelles). Les organisations syndicales (sauf la CGT) ont plié, sous la menace d'une intervention directe du gouvernement. (*Politis, 17 janvier*).

Prison à vie. Le texte voté par l'Assemblée, instituant une possible « rétention de sûreté » pour les condamnés ayant fini de purger leur peine, « bouleverse les principes de l'Etat de droit » et « menace les droits de l'homme », selon les termes de Robert Badinter. Redoutable rupture dans notre droit pénal : la décision de maintenir une personne en « rétention de sûreté » se fonde en effet non plus sur le jugement de ses actes, mais sur l'appréciation de sa potentielle « dangerosité », réexaminée chaque année par une commission composée de psychiatres, d'un avocat, mais aussi du préfet et d'un représentant d'une association d'aide aux victimes. Le texte a été dénoncé par la Ligue des droits de l'homme et le syndicat de la magistrature. (*Politis, 17 janvier*).

La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) juge « discriminatoire » la loi sur l'immigration. Le recours aux tests ADN ? Peu utile (le texte prévoit de vérifier le lien de filiation avec la mère, mais, dans 85 % des cas, ce sont des pères qui demandent le regroupement familial), mais surtout, il est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant et porte atteinte au droit au respect de la vie privée, consacré par la Convention européenne des droits de l'homme. La condition de ressources (1,2 fois le SMIC) imposée aux candidats au regroupement familial ? « Dans la mesure où le montant du Smic est considéré comme suffisant pour que les Français puissent vivre dans des conditions acceptables, il est cohérent de considérer qu'il en est de même pour les étrangers ». Ainsi, la loi sur l'immigration pourrait être rendue inapplicable par les tribunaux. Plusieurs de ses dispositions méconnaissent des directives européennes ou des conventions internationales auxquelles la France est liée. (*Le Monde, 17 janvier*).

Tête-à-Claques vu par Alain Badiou : "Il y a en France une tradition particulière qui est l'exact symétrique de la France universelle des Lumières et des droits de l'homme. Face à la Révolution de 1789, aux mouvements ouvriers du XIXe siècle, au Front populaire, à la Résistance et à Mai 68, il existe un autre courant, droitier et conservateur, qui combine un certain nombre de traits. Ses aspects sont connus: présenter comme révolutionnaire une politique réactionnaire; valoriser les modèles étrangers en laissant croire que la France est en retard; désigner une minorité comme suspecte et proposer son contrôle et sa répression de manière énergique; enfin, montrer dans le passé un événement mauvais avec lequel il faut en finir : Mai 68 dans le cas de Sarkozy, le Front populaire pour Pétain. Cette tradition remonte en réalité à 1815, au moment où ceux qui avaient fui le pays à la Révolution sont revenus avec l'idée de la Contre-Révolution. Il existe depuis dans notre pays un conservatisme particulier qui apparaît régulièrement dans les moments de changements qui inquiètent. (...) J'appelle "pétainisme" ce courant dont le lien avec le sarkozysme est à mes yeux évident. (C'est un peu provocateur) et c'est voulu ainsi. Sarkozy est aussi l'homme d'une **minorité revancharde** qui instrumentalise la peur pour son intérêt. On a des indices de cette revanche: une droite enfin décomplexée clamant que c'est très bien d'être riche et considérant que ce qu'il y a à dire aux pauvres, c'est qu'ils travaillent plus pour l'être moins". (...)

Source et texte complet :
<http://vivelefeu.blog.20minutes.fr/archive/2007/12/22/badiou-compte-encore-parmi-ce-qu-il-nous-reste-de-plus-luci.html>

Archive et (vos) commentaires : <http://tinyurl.com/25vdzo> (repris de *La liste de Pascal, lettre diffusée sur internet 31 décembre*).

... et son discours au Pape analysé par Yvon Quiniou, qui dénonce un parti pris idéologique au service du religieux : « l'identité progressiste de la France républicaine ne s'est pas construite avec l'héritage chrétien officiel mais, pour l'essentiel, contre lui. (...). La République elle-même, les droits de l'homme, l'égalité de l'homme et de la femme, les conquêtes sociales, la conception civile du mariage, la libération sexuelle et l'acceptation du droit à la différence dans ce domaine (comme l'homosexualité) : tout cela a été refusé et combattu par l'institution religieuse, avec virulence. (...) Toute l'histoire de l'humanité nous prouve que l'homme a su progresser sans l'aide des religions (même si elles ont pu nous aider à ce processus) et qu'il n'y a pas besoin de la référence à une transcendance pour savoir ce qu'il en est du Bien et du Mal : la raison humaine, compétence naturelle qui s'améliore au fil du temps, y suffit, et elle a même dû souvent se débarrasser des préjugés religieux pour exercer sa liberté ». (*Le Monde*, 28 décembre).

Jean-François Kahn : « secouons les journaux ...tant qu'il en reste ». « Comment une profession malade a-t-elle pu accepter cette profusion de journaux gratuits ? C'est une folie ! Pourquoi n'y a-t-il qu'un produit dans notre société libérale, la presse, qui peut être gratuit sans que la commission de la concurrence intervienne pour concurrence déloyale ? » « La presse a beaucoup perdu en abandonnant la polémique. Le consensus général est mortifère. « Quand on arrive à vous offrir pour un abonnement un stylo, une petite chaîne hi-fi et une montre, les gens n'ont plus le sentiment d'acheter un magazine pour ce qu'il est. » « Ce que les annonceurs veulent pour faire de la pub, les lecteurs n'en veulent plus ».

Montrouge

La direction d'**AREVA** vient d'annoncer la fermeture du site de Montrouge pour août 2008, et la suppression des 89 derniers emplois. Dans une lettre ouverte au Maire de Montrouge, *le syndicat CGT* l'exhorte à intervenir pour le maintien de l'usine AREVA sur le site de Montrouge.

« Il dénonce l'hémorragie des emplois sur Montrouge : « de 1970 à 1980, les usines Krieg et Zyvy, Bordas et Draeger, Messier, ont disparu. » Entre 2000 et 2007, de nombreuses autres entreprises ont été délocalisées ou transférées (Timing, Typofilm, UDB, Dalex, Ela médical, Orange, Schlumberger). « Ce sont des milliers d'emplois qui ont été supprimés ces 5 dernières années ! Montrouge sera bientôt un désert industriel ! 30 % des résidents travaillaient sur la ville, aujourd'hui, ils ne sont plus que 15 % . Plus de 120 commerces ont fermé entre 1990 et 2007 entraînant la disparition de 40 % des salariés qui travaillaient dans ce secteur sur la ville de Montrouge.

Vérifiez votre ticket de caisse : il arrive souvent qu'en passant à la caisse (en particulier à Leader Price), le produit acheté soit facturé plus cher que ce qui est indiqué en rayon : signalez-le, et exigez le remboursement de la différence.

ATTAC 92 a le plaisir de vous inviter à une **réunion-débat** publique, gratuite et conviviale,

le mercredi 13 février à 20h30
au café du 7, rue Sadi Carnot (Montrouge),
sur « **les lobbies** », avec Bernard Blavette.

Courrier des lecteurs

D. C. Salut Jean-Paul, bonne année, combative et solidaire pour tous ! Comme d'hab', j'ai lu cette livraison avec intérêt, et comme d'hab', je suis circonspect sur certaines "bonnes nouvelles" : ici, c'est l'augmentation sensible de la dotation de l'Association Internationale pour le Développement (AID), sous-ensemble de la **Banque mondiale** s'occupant de financer et de faire réaliser des projets dans les pays (plus ou moins) pauvres. Quand on voit que la Banque mondiale (vraisemblablement aussi par le canal de l'AID) finance les projets d'investissements (notamment miniers) les plus meurtriers, tant socialement qu'écologiquement, et ce sans la moindre écoute des populations concernées, je me demande s'il ne serait pas mieux, tout compte fait, qu'il arrive la même chose à la Banque mondiale qu'au FMI, à savoir se faire lâcher par un nombre croissant de pays "émergents" ou non, qui se procureraient ailleurs les ressources financières dont ils ont vraiment besoin pour leurs habitants. A ce sujet, le site <http://www.cadtm.org/> est très instructif. Solidairement, le ronchon.

J. et F. M. Merci pour l'envoi régulier du "Citoyen". Nous sommes effectivement intéressés par les récapitulatifs que tu propose... Nous venons tout juste de rentrer d'un voyage d'un mois au **Mali**. C'était passionnant et la grande **gentillesse** de nos amis maliens nous a réchauffé le coeur et enrichi l'esprit . Nous te présentons nos vœux chaleureux de très bonne et heureuse année pour toi et tous ceux qui te sont chers. Effectivement les temps sont difficiles et il y a du pain sur la planche ! **L'image que les Maliens ont de la France, n'est guère brillante....**

L. G. plusieurs réactions sur le numéro précédent : ***Les feux domestiques contribuent pour une grande part à la pollution hivernale en Europe. La combustion du bois, des branchages et des feuilles dans les cheminées des particuliers, les jardins et les champs est responsable, en hiver, de 50% à 70% des émissions d'aérosols carbonés en Europe. Ces particules représentent environ 60 % des polluants en suspension dans l'atmosphère.*** (*Journal of*

Geophysical Research, repris dans Le Monde, 13 décembre, qui commente :). Il faudrait interdire ces feux. La Suisse et l'Allemagne ont interdit les brûlis.

La combustion du bois c'est du CO2 qui vient de l'atmosphère et qui y retourne; ceux qui se chauffent au bois sont neutres contrairement aux combustibles fossiles qui apportent du CO2 supplémentaire à 100%; une des voies pour préserver la planète serait justement de réhabiliter le bois comme source de chauffage en substitution du fioul ou du gaz.

Il est connu que brûler le bois dans des poêles ou autres installations sommaires est polluant mais c'est autre chose si on utilise une chaudière plus élaborée et un minimum étudiée pour cela. A titre d'exemple on peut citer les usines d'incinération qui sont capables de brûler proprement un peu tout et n'importe quoi. Des municipalités pourraient montrer l'exemple en équipant de chaudières à bois des bâtiments publics. Certes le bois requiert diverses manutentions, donc plus de personnel, mais peut-être que cela pourrait ouvrir quelques métiers et faire quelques chômeurs en moins.

Il est pitoyable de voir régulièrement brûler inutilement des forêts (toute cette énergie perdue et tout ce CO2 dégagé pour rien - sans parler de l'aspect catastrophique de ces incendies) simplement parce qu'elles étaient encore là du fait de ne pas avoir été exploitées.

Noter au passage qu'un ménage moyen consomme beaucoup plus de pétrole pour se chauffer l'hiver que pour rouler en automobile, y compris l'été.

Le rachat des congés payés a du succès à France Télécom.

Le succès a été très relatif (autour de 20% du personnel a saisi l'occasion), les jours rachetés sont autour de 200 000 soit 2/salariés ou un peu moins de 1% d'un équivalent-année (ou 10% des congés annuels); moins de la moitié des jours accumulés ont été épongés. Tout cela prouve surtout qu'il faut éviter de prendre pour argent comptant des déclarations d'une direction, ni d'ailleurs ce qu'en rapportent des journalistes. Il ne m'est pas possible de partager à 100% les opinions citées; le débat ouvert par l'Inspection du Travail n'est pas binaire tout blanc ou tout noir; quand l'IT dit que les congés ont été institués pour être pris, elle a raison, quand FT répond qu'elle n'a jamais obligé personne, elle n'a pas tort.

Peut-être que **les conquêtes sociales s'usent comme la liberté de la presse, quand on ne s'en sert pas.**

12 bons réflexes à adopter pour limiter son exposition [téléphone mobile]

En tant que professionnel avisé de ces choses, j'émetts les plus vives réserves sur la pertinence de ces conseils; les 8, 10, 11 & 12 sont de pures aberrations (et le 4 ne concerne que les pétomanes); d'une façon générale ces débats sur les ondes relèvent de la foutaise, personne ne prenant en considération les vérités les plus élémentaires (par exemple qu'un mobile émet au niveau qui lui est juste suffisant pour être reçu par la station la plus proche, donc si s'il y a un risque pour la santé il doit être bien supérieur à la campagne qu'en agglomérations, bien mieux desservies); notez que si risque il y a c'est seulement quand le portable est en communication et parce que vous le collez à votre tête (oreille); les appels que vous recevez (et que vous ne maîtrisez pas) ont la même nocivité que ceux que vous demandez; les émissions de votre portable sont très amoindries quand vous ne parlez pas (ça fait partie de la norme et ça s'appelle le DTX): donc **prenez l'habitude d'écouter l'autre** et de ne pas débâter inutilement (suggéré à titre de conseil manquant). Ce conseil (écouter plutôt que parler) est tout à fait pertinent et même plus efficace que la plupart des autres !

Sur ce sujet, je suis au regret d'être assuré d'avoir raison, et même au delà. C'est bien une affaire de lobbying, et ce n'est que cela, mais les intrigants ne sont pas du côté qu'on croit. Je n'ai encore pas eu connaissance de débats rationnels, chacun jouant à cache-cache avec les vérités les plus élémentaires. C'est pourquoi je me suis fait à la philosophie que les motivations des opposants aux mobiles sont ailleurs que dans le vrai souci de la santé publique (au mieux faire parler d'eux, au pis faire cracher des opérateurs). Je changerai d'avis quand je verrai passer de vrais arguments.

Quelques rappels sur le système GSM :

Quand un terminal est en communication, il se voit attribuer un "time slot", c'est à dire une place sur une sorte de manège à 8 places. Il peut émettre chaque fois que vient son tour (toutes les 4ms), c'est à dire pendant 1/8 du temps. En fait c'est un peu moins parce qu'il faut ménager une transition par rapport au précédent et au suivant. On peut considérer qu'il émet pendant 10% du temps.

Le niveau d'émission est dicté par la station de base avec laquelle il communique, celle-ci le positionnant au niveau minimum nécessaire pour que la transmission soit correcte (ça varie régulièrement en fonction des conditions de propagation dont notamment les déplacements de l'utilisateur). Il y a 15 niveaux possibles sur une échelle de 2dB en 2dB, le maximum étant 2mw en bande 800 et 1mw seulement en bande 1800 (celle-ci beaucoup plus employée en zones urbaines). Rappelons que le dB est une échelle logarithmique (à chaque 3dB la puissance est divisée par 2 et le champ électrique par 1,4). Ainsi dès qu'une barrette apparaît sur l'écran, soit -6dB sous conditions pires s'il y a 5 barrettes possibles), puissance et champ ont été divisés réciproquement par 4 et par 2 (on peut donc téléphoner 2 fois plus longtemps pour risquer les mêmes effets); à la 2ème barrette (12 dB), c'est au moins 4 fois plus longtemps.

Ceci c'est quand l'utilisateur parle; quand il se tait, le système DTX ne fait émettre qu'un tour toutes les 500 ms soit une division par 100 à peu près, donc 1/1000 du temps (le niveau restant le même, toujours dicté par la station) : à priori 2h à se taire ne sont pas plus conséquentes qu'une minute à parler !

Quant le terminal n'est pas en communication, mais en veille, il n'émet que de très brefs messages pour des changements de cellules ou pour accepter des SMS, et ça devient vraiment insignifiant. A savoir qu'il ne discute pas avec le réseau chaque fois qu'il sort d'une cellule, mais quand il ne reçoit plus un code commun à toute une zone. Pour fixer les idées un piéton peut fort bien aller de Montrouge à Boulogne ou à Meudon sans que son terminal ait à émettre quoi que ce soit (ça dépend des opérateurs et de l'organisation du réseau)

Voilà ce qu'il me paraît être à savoir avant de discuter d'ondes; quand vous ou moi verrons un article prenant ces faits élémentaires en considération, nous pourrions dire qu'un débat honnête et impartial a commencé.

G.G. Tous mes vœux, et encore bravo pour ce boulot remarquable. **S. H.** Merci pour vos infos régulières. **C. D.** Merci à toi et meilleurs vœux pour que ta **constance** et ta **fidélité** donnent des résultats et que de nombreux yeux s'ouvrent à temps. Ma foi aussi, pour vivre parfois légèrement : des journées gaies, gentilles juste pour être bien. Amicalement. **C.C.** Je vous souhaite toujours la même **inspiration** pour poursuivre votre méticuleuse récolte ! Merci pour votre lettre... sitôt reçue, sitôt lue. **J.L.** merci de tes vœux. Je ne sais si les miens te permettront de **soulever des montagnes** et de voir se réaliser tous tes souhaits, mais sur le plan personnel et familial qu'ils te gardent toi et les tiens en bonne santé. **A C** Je te remercie pour toutes les informations et synthèses que tu nous envoies. Je viens d'écouter **Edgar Morin** sur France-Inter (le Franc parler: on peut l'écouter en différé): un régal. **Solaire 2000.** Bonjour et bonne année, Je souhaite me désabonner, parce que je suis **débordé par les infos journalières via Internet**, il faut donc faire des choix. Certains de vos articles m'intéressent, mais je suis farouchement pour la décroissance et ce n'est pas ce genre de nouvelles que l'on trouve majoritairement dans vos numéros. **Céd.** Merci Jean Paul pour ces nouvelles, j'aime bien ton journal, il n'est pas trop dur, voici une nouvelle que j'aimerais diffuser parce qu'elle vient d'un ami qui me l'a envoyé! [il s'agit d'un ami, en galère avec les autorités, qui commence une **grève de la faim**. Infos plus précises sur demande]. **F. C.** (à propos du N°49). Pour les **retraites**, je tiens à ajouter que tous ceux qui se sont trouvés dans une situation de chômage à un moment donné de leur vie professionnelle n'ont pas cotisé à la retraite principale (càd pour la plupart la CNAV) qui constitue 50 % de notre retraite. Si on totalise les périodes de chômage cela fait souvent plusieurs années pour une personne. Ceci bien sûr est préjudiciable pour le décompte final, sans parler de tous ceux qui sont mis au chômage entre 50 et 58 ans parce que trop âgés, cela est bien pire. **C.B.** un grand merci pour l'envoi régulier des infos. Je suis désolée de ne pouvoir répondre mieux mais je suis encore par monts et par vaux souvent. Je vous remercie de continuer cependant à m'envoyer le concentré d'informations et de me prévenir quand il y a des réunions ou café philo. A vous aussi tous mes vœux pour une année plus intelligente, plus généreuse, pour commencer l'année, j'ai vu le fameux film "**la graine et le mulet**" qui m'a mis le moral à bas tant notre récent passe a généré d'énormes souffrances.

M.N. Je fais partie d'une AMAP qui est guettée depuis sa création par un repli consumériste et/ou la mode "bobob". Heureusement un petit noyau dur, militant et politisé (dont je fais partie) veille au grain... Ainsi, avec 2-3 adhérents, on a décidé depuis 2 ans déjà de publier une petite gazette hebdo (de 2 pages imprimables) qui propose des nouvelles de l'asso (50 membres), des infos sur les légumes, des recettes, des liens utiles et une revue de presse à partir d'articles trouvés sur le net qui sont parfois commentés. Moi, je fais la mise en page, l'édition et les commentaires. sur les articles proposés, j'en sélectionne une partie, l'autre partie m'est envoyée par des adhérents. Ensuite, depuis 4 mois, j'en fais une version perso et réduite hors asso pour mes amis (car certaines infos ne sont pas très intéressantes vues de l'extérieur) . Je t'en ai mis quelques numéros récents en PJ pour te faire une petite idée. C'est un peu dans le même esprit que ta propre gazette, une approche (écologique-politique en gros) que j'apprécie de lire. Tu verras certaines de nos infos se recoupent car je crois que **nos préoccupations sont assez proches malgré des réponses un peu divergentes**, je pense. De toute façon, peu importe les avis ou sensibilités sur tel ou tel sujet, ce que tu fais est bien dans l'idée et l'intention : se réapproprier du temps pour s'informer, devenir un citoyen (du monde) actif et informé, personnaliser son approche de l'information, faire des liens, rappeler, défricher et la diffuser autour de soi. Je crois **qu'il y a pas mal de petits projets comme ça qui commencent à éclore... Bonne continuation.**

Je me permets juste 2 conseils technique sur ta gazette :

1) c'est très bien de mettre les références des articles mais parfois il n'est pas toujours évident de savoir ce qui relève de la source ou de ton analyse perso. Nous, on essaye de bien différencier infos/commentaires (ça nous avait été demandé par des adhérents).

2) la lecture est en effet un peu difficile du fait de la **taille des caractères**. à mon sens, tu aurais intérêt à grossir la taille du texte et tant pis si le nombre de pages augmente (de toute façon ce n'est pas une maquette destinée à l'impression, non ?)

Damien. Puisqu'on me transmet votre lettre parce qu'elle est assez proche dans l'esprit, voire complémentaire de notre démarche, je me permets de vous signaler notre existence en retour : **dessillons** est un **blog** collectif & anonyme animé par trois personnes. L'idée est de reprendre des extraits d'informations lues, vues ou entendues dans les médias que nous fréquentons. Sans commentaires, car il nous semble que chacun doit être capable de se faire sa propre opinion sur le monde, et que les extraits choisis seront suffisamment explicites. Dans ce cadre, il est possible que nous reprenions des extraits de votre lettre, sauf opposition de votre part. Cordialement, Damien, pour dessillons

<http://www.dessillons.net/>

dessiller : v. tr. amener quelqu'un à voir ce qu'il ignorait ou voulait ignorer.

[j'ai visité le site, qui me paraît en

effet intéressant JPA]

Sur le site <http://pagesperso-orange.fr/citoyens-a-montrouge> on peut lire notamment d'anciens numéros de cette lettre « Citoyen du monde à Montrouge », et des notes de lecture, ...). Si vous souhaitez que cette lettre mensuelle soit adressée à d'autres personnes de votre connaissance, indiquez leur adresse électronique à jean-paul.alletru@wanadoo.fr. N'hésitez pas à la rediffuser. Si vous souhaitez ne plus la recevoir, ou si vous voulez faire part de réactions, commentaires, informations, faites le savoir par un message à cette même adresse.